

ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENNES ÉLÈVES
DU
LYCÉE MOLIÈRE

Reconnue d'utilité publique par décret du 23 Mars 1912.

71, RUE DU RANELAGH. — PARIS

BULLETIN MENSUEL

Février-Mars-Avril 1921

SOMMAIRE :

Réunions du mois — Fête du Lycée

I. Association des Anciennes Elèves

1. Séance du Conseil du 17 janvier.
2. Compte rendu de l'Assemblée générale.
3. Causerie de M^{me} Drevet sur les Foyers de l'Union Franco-Américaine.
4. Séance du Conseil du 14 mars.
5. Réunion du samedi 26 février.
6. Décoration.
7. Mariages. — Naissances. — Décès.
8. Assemblée générale de l'Union.
9. Bibliothèque et Catalogue de livres étrangers.

II. Société de Bienfaisance

1. Arbre de Noël.
2. Nos Familles.
3. Cercle amical.

III. Informations et œuvres sociales

1. Mutualité pour la prévention et le traitement de la tuberculose dans l'Enseignement féminin.
 2. Appel de l'Association Française des Amis de l'Orient.
 3. Les petits filleuls.
 4. Appel en faveur des petits enfants malades.
-
-

1. Association des Anciennes Elèves

Réunions du Mois

Le 2 juin, Fête de Charité au bénéfice des Œuvres du Lycée et de l'Association des Anciennes Elèves. — Concert. — Séances de guignol. — Buffet. — On dansera.

*
**

Dimanche 8 mai, à 2 h., Fête du Cercle amical. Concert organisé par les jeunes filles du Cercle. Les anciennes élèves et les aspirantes sont instamment priées d'y assister.

Dimanche 2 juin, à 2 h., promenade du Cercle amical.

Jeudi 12 mai, à 5 h., réunion de bienfaisance.

Jeudi 9 juin, à 2 h., promenade des enfants.

Dimanches 22 et 29 mai, à 9 h. 1/3 du matin, réunion d'inscription des enfants pour les colonies de vacances.

La réunion du Conseil du 17 janvier

Assez courte, cette réunion, à laquelle assistaient Mlle Stoude, directrice honoraire, et Mlle Plicque, directrice du Lycée, présidentes d'honneur de l'A., Mlle Bergmann, présidente, Mlle Hécart, vice-présidente, Mme Delzant et Mlle Feist, secrétaire et secrétaire-adjointe, Milles Belot et Romand, trésorière et trésorière-adjointe, Mlle H. Burgaz, Mme Piat. Elle a été exclusivement consacrée à la préparation de l'Assemblée générale.

Nous y avons entendu la trésorière, Mlle G. Belot, nous donner lecture de son projet de budget, et constaté en même temps que nos ressources nous permettent tout juste d'établir la balance avec nos dépenses sans cesse croissantes.

Pour que l'Association puisse poursuivre son œuvre active, participer à un certain nombre d'œuvres sociales, comme elle l'a fait jusqu'ici, et surtout aider effectivement celles de nos anciennes compagnes qui pourraient en avoir besoin, il faut trouver une source supplémentaire de revenus.

Il est donc décidé d'avoir cette année encore, dans le courant de mai ou au commencement de juin, une fête au bénéfice des œuvres du lycée et de l'A. des Anciennes Elèves.

Nous sommes heureuses d'apprendre que trois autres de nos camarades, Mlles M.-L. Bignier, H. Rott et Mme Samuel (J. Dalmeyda), veulent bien se présenter aux élections pour le Conseil, ce qui porte à 7 le nombre des candidates à présenter aux suffrages de l'Assemblée générale.

Compte rendu de l'Assemblée générale

Nous nous sommes retrouvées plus nombreuses que les années précédentes à cette Assemblée générale où, à côté de nos jeunes camarades, nous avons eu le plaisir de revoir de très anciennes compagnes, que leurs œuvres de dévouement ou les postes lointains où elles avaient pu suivre leurs maris avaient tenu éloignées de nous pendant les années de guerre.

Mlle Stoude, directrice honoraire, présidente d'honneur de l'A., présidait la réunion à côté de Mlle Renée Bergman, présidente. Mlle Plicque, directrice du Lycée, appelée au Ministère pour affaires de service, se trouvait absente à notre très grand regret. Le conseil était représenté par Mlle Hécart, Mme Delzant, Mlles Feist, G. Belot, Madeleine Romand, Mmes Kerrion, Gieseke, Dumont, Mlle Burgaz. Mlles Milliard et Pontsevrez s'étaient excusées.

Beaucoup de nos anciens professeurs, membres d'honneur de l'A., étaient présentes, nous donnant une nouvelle preuve du fidèle intérêt qu'elles portent à nos efforts et dont nous leur sommes si reconnaissantes.

Mlle Renée Bergman résume l'œuvre accomplie au cours de l'année qui vient de s'écouler :

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

MESDAMES,

CHÈRES AMIES,

Depuis notre dernière Assemblée générale, le 29 janvier 1920, nous avons dû abandonner notre jolie salle du 1^{er} étage, où nous nous sentions si bien chez nous, mais je crois que nous n'avons pas à nous plaindre du changement, puisque Mme la Directrice a bien voulu abriter notre Association dans cette salle du Théâtre, où nous sommes réunies aujourd'hui. A vous de venir nombreuses pour essayer de la remplir et mériter cet honneur.

En votre nom à toutes, et particulièrement au nom du Conseil, je tiens à remercier Mme la Directrice pour le bienveillant intérêt qu'elle porte à notre Association. Malgré les soucis qu'entraîne la Direction du Lycée, elle tient à assister à toutes nos réunions. Pour la première fois, elle a dû — appelée au ministère — renoncer à se joindre à nous, et nous regrettons beaucoup son absence ; toujours nous trouvons auprès d'elle des conseils éclairés en même temps qu'un accueil très affectueux ; et, vraiment, nous sommes très privilégiées puisque nous avons la joie d'avoir aussi auprès de nous notre chère ancienne Directrice, dont la présence ici aujourd'hui nous est une nouvelle preuve de l'affection qu'elle nous a toujours témoignée et pour laquelle nous essayons de lui exprimer notre reconnaissance.

Merci aussi à nos chers professeurs, qui nous consacrent ces moments, et que nous sommes si heureuses de retrouver ; nous remercions tout spécialement Mlle Moria qui, comme vous l'avez appris par le *Bulletin*, nous a donné le ravissant petit buste d'enfant que vous pouvez admirer sur le piano.

Nous adressons un souvenir ému à la mémoire de M. Lucien Poincaré, recteur de l'Académie de Paris, Président d'honneur de notre Association ; M. Appell a bien voulu accepter de le remplacer à la tête de notre

Association et nous le remercions de l'honneur qu'il veut bien nous faire.

Nous avons eu aussi la douleur de voir disparaître 5 de nos compagnes :

Germaine Chemin.

Marcelle Devriez.

Jeanne Meurer.

Mireille Montbarbon.

Mme Puvis (Jeanne Treney), une de nos plus anciennes sociétaires.

Souhaitons maintenant la bienvenue à 5 nouvelles sociétaires perpétuelles.

Jeanne Daguillon.

Madeleine Dreyfus.

Lise Paquin.

Mme Ebersolt (Juliette Maury).

Marguerite Moniot.

19 nouvelles sociétaires :

Mme Achard (Geneviève Halpérine).

Germaine Arnaud.

Geneviève Bechmann.

Suz. Calvet-Rognat

Suzanne Dubreuil.

Hélène Emerique.

Suzanne Galli.

Agnès Garnier.

Denise Godard.

Suz. et Simonne Hulot.

Lucy Jardillier.

Marg. Labro.

Marg. Lorsignol.

Cathe Molina.

Marg. et Suz. Pinloche.

Marcelle Rouffilange.

Andrée Silz.

Déjà nous avons de nouvelles sociétaires pour 1921, mais pas une seule aspirante n'est venue s'inscrire ; j'espère qu'après cette réunion, elles seront d'autant plus nombreuses qu'elles ont plus attendu !

C'est avec joie que nous avons vu récompenser le zèle et le dévouement de l'une des membres de notre Comité, Mlle Milliard, Directrice-Fondatrice de l'Ecole des Infirmières-Visiteuses, qui vient de recevoir à ce titre la Croix de la Légion d'honneur ; nous la prions d'accepter nos plus vives félicitations à l'occasion de cette distinction si méritée.

Qu'a fait l'Association pendant ces 12 mois écoulés depuis notre dernière A. G. ?

Par le *Bulletin*, vous avez été tenues au courant des différentes formes de son activité, et je vais essayer de vous les résumer.

La grande œuvre, qui a pris un tel développement qu'elle a nécessité la constitution d'une Société régulière, je veux parler de la Société de Bienfaisance, comme par le passé, est venue en aide à de nombreuses familles — que nous voudrions plus nombreuses encore ! — s'efforçant tantôt de soulager des misères poignantes, tantôt de donner un peu de joie à de pauvres petits qui savent si bien apprécier la promenade du printemps, et surtout leur fête de Noël ! Ils sont si reconnaissant, et leurs mamans surtout, des séjours à la campagne que nous avons le bonheur de pouvoir leur procurer.

On ne saurait trop parler, au risque de blesser leur modestie, de la bienfaisante activité de certains de nos professeurs, qui ne craignent pas de compromettre leur santé, et sacrifient pour nos familles les rares instants de liberté et de repos que leur laissent leurs fonctions ; quelques-unes de nos compagnes — trop rares — ont le privilège de les soulager un peu dans leur tâche, et apprennent à leur côté à donner leur cœur ! Je n'insiste pas, car l'A. G. de la Société de Bienfaisance est fixée au jeudi 10 février, et vous êtes toutes invitées à y assister !

Dès maintenant, nous pouvons dire que c'est sans inquiétude que la Société de Bienfaisance peut envisager l'avenir, grâce au magnifique résultat de la vente des 1^{er} et 2^e décembre, 18.109 fr. 10 de bénéfice net. Merci à toutes, vendeuses et acheteuses, qui nous avez conduites à ce beau chiffre. Venez maintenant nous aider à bien employer cet argent.

Les réunions du Cercle Amical se succèdent le 2^e dimanche de chaque mois ; nos jeunes amies y viennent de plus en plus nombreuses, ce qui marque le plaisir qu'elle trouvent à ces réunions, mais là, nous avons besoin d'aide ; les jeunes ouvrières viennent à nous, et bien rares malheureusement, sont celles de nos compagnes qui trouvent un moment à leur consacrer. N'y a-t-il pas là, pourtant, une source de rapprochement entre les classes sociales ? Ne serait-ce pas un moyen de pratiquer enfin la belle devise inscrite sur tous nos monuments publics : Liberté, Egalité et surtout Fraternité ? Il faut qu'il se trouve parmi vous des amies qui, comme Malvina

Hembacher, par exemple, toujours fidèle au poste, distribue à chacune le travail dont petit à petit elle constitue son trousseau ; comme Mlle Albert-Petit, connait les goûts de chacune et lui trouve le livre qu'elle aimera. Venez au Cercle, et revenez, vous verrez que vous ne le regretterez pas ; vous recevrez de nos jeunes filles autant que vous leur donnerez.

A la salle de l'imprimerie Braille, on ne connaît pas le chômage sous la direction de Mlle Schlessler, toujours prête lorsqu'il s'agit de rendre service, et grâce au concours fidèle de quelques anciennes (en particulier des élèves de 6^e de l'an passé, qui nous ont fourni d'excellentes « recrues »). L'impression du 12^e et dernier volume des « Caractères » de la Bruyère, est terminée ; on en achève la reliure, et bientôt nous aurons livré 620 volumes reliés depuis que la presse nous a été confiée ; l'impression de « Grandeur et Servitude Militaires », de Vigny, est commencée, et toutes les bonnes volontés sont toujours accueillies dans notre petite salle.

La fête du mois de juin nous a permis de porter à la Pouponnière de Boulogne une somme de 1.500 fr. et d'y admirer, une fois de plus, l'air réjoui de notre délicieux petit pensionnaire. Enfin l'Association a contribué à la vente de l'Entr'Aide des Femmes Françaises, au bénéfice des Pouponnières Universitaires ; grâce au dévouement de Mlle Zilliox, le Lycée Molière a été représenté au Comptoir des Lycées rive droite, et quelques anciennes servaient au buffet.

Nous avons décerné notre bourse d'études pour 1920 à notre compagne Aline Chalufour, qui poursuit à l'Université de Toronto ses études en vue de l'obtention du Certificat d'Anglais.

Pour la première fois, les prix Henriette Stoude ont été attribués : dans les classes préparatoires, Marie-Louise Lazergues et, dans les classes secondaires, Marg. Pinloche ont été jugées dignes de recevoir ces prix. La fondation Solange Karpelès a été attribuée cette année à Thérèse Dusart. Enfin, notre jeune compagne, boursière de l'Association, continue ses études au Lycée dans de bonnes conditions.

Nous avons essayé, dans le courant de l'année, d'organiser quelques réunions. En février, la si intéressante causerie de M. Challaye, sur le drame lyrique, ou Nô et le théâtre de poupées au Japon ; en mars, celle de Mme Guillon sur les surintendantes d'usine, qui nous encourage à suivre l'exemple de quelques compagnes et de nous inscrire à l'École de Service social ; en août et mai, des réunions musicales, qui n'auraient rien perdu de leur charmante intimité si vous aviez bien voulu y venir plus nombreuses ; enfin, en novembre, une amusante causerie de M. Paul Jeanne, sur le Guignol, son historique et son caractère pédagogique suivie de la représentation de la Farce de Maître Pathelin.

Nous espérons pouvoir continuer ces réunions, et déjà quelques compagnes nous ont promis leur concours pour le dernier samedi de février ; cette fois, venez très nombreuses pour les applaudir ! Vraiment nous devrions profiter de cette jolie scène ; n'y aurait-il pas parmi vous quelques actrices de bonne volonté, qui consentiraient à l'animer pour le dernier samedi de mars ?

Grâce au travail de Mlle Marianne Weil, nous possédons maintenant une bibliothèque bien ordonnée ; dans le dernier *Bulletin*, vous avez pu en consulter le catalogue. Malheureusement, notre bibliothèque manque de livres récents ; nous aimerions y voir quelques-uns de ces livres de guerre qui méritent d'être conservés, et qui rappelleront à nos cadettes les années de cauchemar que nous avons connues ; nous avions espéré pouvoir en acheter quelques-uns ; Mme la Directrice avait eu la bonté de nous en communiquer une liste intéressante, mais comme vous pourrez le juger tout à l'heure, notre budget ne nous permet aucun achat — si vous ne nous aidez pas !

Nous aurions besoin aussi du secours d'une bibliothécaire ; Mlle Albert-Petit, qui jusqu'à présent nous a donné son temps sans compter, ne peut plus en assurer la charge que le lundi après-midi, jusqu'à 4 heures. Un seul jour par semaine, et lors des réunions mensuelles. C'est bien peu.

Voulez-vous nous aider pour que cette année que nous

commençons soit digne de celles qui l'ont précédée, pour que nos œuvres se développent, et profitent longtemps encore, toujours, de l'impulsion de ces dernières années ? Vous faites partie de cette Association ; il faut essayer, dans la mesure où vous le permettent les circonstances, d'y prendre une part active, non seulement en lisant le *Bulletin*, et en apprenant ce que font « les autres », mais en agissant ; venez à nos réunions mensuelles, dites-nous quels sont les sujets de causerie susceptibles de vous intéresser ; amenez-nous des conférenciers — et des auditrices — de celles de nos compagnes qui croient faire partie de l'A., en payant leur cotisation — c'est déjà beaucoup mais avouez que c'est là un rôle bien passif ?

Avant de terminer, je voudrais vous prier de nous aviser régulièrement des changements d'adresse, de nous signaler toute erreur — il est si facile d'en commettre, et bien difficile de les éviter, si vous ne venez à notre secours.

Les réclamations doivent être adressées soit à notre secrétaire dévouée, Mme Delzant, 39, avenue de Breteuil, soit à Mlle Suz. Feist, 11, rue de Siam.

Vous faciliterez ainsi considérablement le travail de celles de nos compagnes qui acceptent de le faire, et peut-être entendrons-nous moins souvent cette phrase désolante : « Je ne reçois jamais le *Bulletin*. » A ce sujet, nous avons dû, étant donnés les grands frais qu'entraîne son impression, nous contenter de n'en publier qu'un par trimestre ; nous nous efforcerons de le rendre d'autant plus intéressant, et nous espérons y être aidées, comme par le passé, par toutes nos compagnes, de Paris, de Province, et même des Colonies, qui nous entretiennent des questions qui les intéressent, et nous disent amicalement ce qu'elles voudraient trouver dans notre petite publication, mais si vous voulez le *Bulletin* plus fréquent, si vous voulez de nouveaux livres dans la Bibliothèque, si vous voulez nous aider à conserver notre réputation d'ouvrir toute grande notre porte à toute œuvre d'intérêt social, comme celle dont on va vous entretenir tout à l'heure, et si enfin, répondant au but de nos membres fondateurs, et vous souvenant que notre OEuvre est une Association

de solidarité, de secours mutuel, vous désirez voir apporter une aide plus importante à nos sociétaires, si vous désirez tout cela, amenez-nous de nouvelles adhérentes. Toutes les anciennes élèves devraient faire partie de notre Association ; c'est un devoir pour les privilégiées de donner pour celles moins heureuses qui font appel à nous ; n'êtes-vous pas heureuses, et un peu fières de pouvoir soulager ainsi, discrètement, des souffrances d'autant plus douloureuses qu'elles sont cachées ? Que chacune prenne donc à tâche d'assister à nos réunions et de nous aider dans leur organisation, de partager un peu nos responsabilités, et de nous amener au moins une nouvelle compagne ; alors seulement nous pourrions dire que notre A. est vivante et bien vivante !

Des applaudissements unanimes saluent le rapport de notre présidente. Pour répondre à son appel et assurer un public plus nombreux à nos réunions et à nos futurs conférenciers, Mlle M. Bondois demande que des convocations spéciales polycopiées soient envoyées pour ces causeries ainsi que pour les fêtes organisées par l'A. La majorité de l'assemblée se range à son avis et Mlle Hélène Weill offre son concours ; on l'accepte avec reconnaissance.

La présidente donne alors la parole à la trésorière :

I. Ressources annuelles

1^o RECETTES

En Caisse au 1 ^{er} janvier 1920.....	460	17
Reçu 12 Cotisations d'aspirantes.....	24	»
3 Abonnements au <i>Bulletin</i>	6	»
6 Cotisations arriérées.....	60	»
2 — 1917.....	20	»
5 — 1918.....	50	»
23 — 1919.....	230	»
225 — 1920.....	2.250	»
15 — 1921.....	150	»
1 — 1922.....	10	»
Frais de recouvrement payés par les sociétaires.....	65	»
Don.....	20	»

Intérêt de l'argent placé :

11 actions Maison des Lycéennes....	5 50	}	478 61
Rente 3 o/o.....	112		
Rente 5 o/o.....	150		
2 Obligations Ville de Paris 99.....	16 63		
3 Obligations Ville de Paris 98.....	28 44		
4 Communales.....	40 08		
2 Obligations Ville de Paris 94-96...	16 54		
3 Obligations foncière 95.....	34 76		
Rente 5 o/o 1920.....	59 50		
Intérêt de l'argent en compte courant.	15 16		
Total des recettes au 31 décembre 1920..			

2^e DÉPENSES

Bourse de l'Association.....	362 »
Bourse d'Etudes.....	500 »
Aide à une sociétaire.....	500 »
Don à la Société de Bienfaisance.....	310 »
Cotisation à l'Union des Associations.....	40 »
Cotisation aux infirmières visiteuses de France.	10 »
Gratification aux domestiques.....	40 »
Bulletins.....	1.211 15
Frais de poste.....	153 95
Timbres de quittance.....	50 65
Frais de bureau de la secrétaire.....	18 95
Garde des titres et frais de banque.....	27 66
Transfert au fond de réserve (1/10 de l'intérêt du capital placé).....	46 30
Don aux Pupilles de l'Ecole Publique.....	200 »
Nettoyage du tapis de table.....	5 »
Frais de réunions.....	20 »
Don à l'imprimerie Braille.....	150 »
Participation de l'Association à la souscription Moria.....	103 30
Prix Henriette Stoude.....	42 »
<hr/> 3.790 96	
En caisse au 1 ^{er} janvier 1921.....	32 82

II. Fonds de réserve

1° RECETTES

En caisse au 1 ^{er} janvier 1920.....	1.533 53
6 versements sociétaires perpétuelles.....	900 »
1 ^{er} versement de sociétaire perpétuelle.....	100 »
1/10 de l'intérêt du capital placé.....	46 30
	<hr/>
	2.579 86

2° DÉPENSES

Prélèvement pour achat d'un titre de Rente Française 5 o/o 1920.....	1.000 »
(Ce titre a coûté 1700 fr. Les 700 fr. supplémentaires, dont le revenu doit servir à la fondation de 2 prix, proviennent du reliquat de la souscription pour le souvenir offert à M ^{lle} Stoude.)	
	<hr/>
En Caisse au 1 ^{er} janvier 1921.....	1.579 86

III. Projet de Budget

1° RECETTES PRÉVUES

En Caisse.....	32 82
30 cotisations arriérées.....	300 »
300 cotisations 1921.....	3.000 »
Intérêt de l'argent placé.....	500 »
	<hr/>
	3.832 82

2° DÉPENSES A PRÉVOIR

Bourse de l'Association.....	595 50
Bourses d'études.....	500 »
Aide à une sociétaire.....	500 »
Don à la Société de Bienfaisance.....	320 »
Cotisation à l'Union des Associations.....	40 »
Cotisation aux Infirmières Visiteuses.....	10 »
Prix de l'Association.....	50 »
Gratification aux domestiques.....	40 »
Frais de réunion et circulaires.....	60 »
Don aux Pupilles de l'Ecole Publique.....	200 »
Timbres de quittance.....	50 »

Frais de poste.....	200 »
Bulletins.....	1.000 »
Frais de bureau de la secrétaire.....	20 »
Garde des titres.....	20 »
Transfert au fond de réserve (1/10 de l'intérêt du capital placé).....	50 »
	<hr/>
	3.755 50

Le projet de budget est approuvé à l'unanimité. On passe alors à la discussion des questions figurant à l'ordre du jour de l'Assemblée :

1° La présidente demande à l'Assemblée de délibérer sur la proposition de modification aux statuts destinée à permettre aux sociétaires ayant au moins dix ans de sociétariat de devenir sociétaires perpétuelles en versant 100 fr.

Mme Kerrion estime qu'une sociétaire, qui, depuis dix ans, manifeste son intérêt à l'Association, mérite de n'avoir plus que 100 fr. à verser pour en faire partie à titre perpétuel. La marque d'estime que nous lui donnerions, se doublerait pour nous de l'avantage d'accroître notre revenu certain de 5 francs de rente annuelle.

Mlles B. Lowengard et M. Bondon font observer que nous nous plaignons avec raison de la diminution de nos ressources annuelles, et que nous allons risquer de les amoindrir encore, puisque le capital versé au bout de dix ans ne représenterait en revenu que la moitié de ce que rapporte une cotisation annuelle. D'autre part, les sociétaires qui, depuis dix ans et plus, manifestent leur intérêt à l'association continueront, sans doute, à le faire et n'ont besoin pour cela d'aucun encouragement.

Mlle Henriette Lowengard pense que la modification proposée pourrait être applicable seulement aux sociétaires décédées.

La présidente répond que toute sociétaire décédée peut figurer sur nos listes à titre perpétuel si sa famille verse une somme de 150 fr.

On passe aux voix : la majorité des sociétaires considère cette modification des statuts comme inutile et la proposition est repoussée.

2° A l'ordre du jour figurent également un projet

relatif à la création de *déléguées de classes*, à partir de la 3^e secondaire qui seraient associées aux délibérations de l'Association. Ces déléguées, nommées par leurs compagnes représenteraient celles-ci, pourraient, au besoin, s'engager en leur nom, les tiendraient au courant de tout ce qui aurait été décidé, et créeraient ainsi un lien puissant entre les Anciennes et les Elèves actuelles du Lycée qui représentent l'avenir de l'A.

A l'unanimité cette proposition est acceptée, et les « *déléguées* » auront une première occasion de manifester leur activité en collaborant avec le Conseil de l'A. pour la préparation de la fête du Lycée.

Mme Noiré fait observer que pour amener plus de monde à nos réunions et en particulier à l'Assemblée générale et pour les rendre plus cordiales, il pourrait être opportun d'offrir le thé comme cela se faisait autrefois.

Mlle Bergman répond que ce serait là notre plus vif désir ; si nous avons dû y renoncer cela a été par mesure d'économie. Nous espérons que l'avenir nous permettra de reprendre nos habitudes d'hospitalité.

3^e La question sportive paraît intéresser médiocrement nos compagnes et n'est l'objet d'aucune suggestion.

L'ordre du jour étant épuisé on procède au vote pour l'élection de 5 membres du Conseil en remplacement de Mlle G. Belot, de Mmes Dumont (Suz. Rouffilange), Kerrion (M. Rochet), Gieseke (G. Nordling), de Mlle A. Valério.

Les candidates qui se présentent sont Mlles G. Belot membre sortant, M.-L. Bignier, Germaine Kopp, Hélène Rott, Mme Samuel (J. Delmeyda), Mlles G. Wahl et Hélène Weill.

Mlles Belot, Rott, Kopp, H. Weill et G. Wahl réunissent le plus grand nombre de voix et sont élues. Viennent ensuite Mme Samuel et Mlle M.-L. Bignier qui seraient appelées à remplacer, dans le Conseil, les vacances qui pourraient se présenter au cours de l'année.

*
* *

A l'issue de l'Assemblée générale, le Conseil se réunit pour élire son bureau.

A l'unanimité le bureau sortant est réélu et se trouve constitué comme pour 1920 :

Présidente : Mlle Renée Bergman ;

Vice-présidente : Mlle H. Hécart ;

Trésorière : Mlle G. Belot ;

Trésorière-adjointe : Mlle M. Romand ;

Secrétaire : Mme Delzant (Andrée Belin) ;

Secrétaire-adjointe : Mlle S. Feist.



A l'issue de l'Assemblée générale, Mme Drevet nous a fait une très intéressante conférence sur les Foyers de l'Union Franco-américaine. Nous lui en exprimons toute notre reconnaissance, et remercions aussi bien vivement Mlle Kopp à l'obligeance de qui nous devons le résumé de cette causerie.

**Conférence faite par Madame DREVET
le jeudi 27 janvier**

L'ŒUVRE DES FOYERS DE
L'UNION FRANCO-AMÉRICAINÉ

L'Œuvre des Foyers du Soldat a été fondée en 1915 par M. Emmanuel Sautter. Elle avait pour but de venir en aide à nos combattants, de les accueillir, de les divertir, de leur apporter du réconfort matériel et moral.

Les foyers s'installaient où ils pouvaient ; un des foyers de la Meuse fut aménagé dans une grange, mais avec de l'ingéniosité et du goût il devint un lieu de rendez-vous agréable, où chacun prêtait son concours pour distraire l'assemblée, par des causeries, de la récitation, de la musique, etc..

Créés au nombre de trois ils atteignaient en juin 1919 le nombre de 1.582.

L'Œuvre des Foyers du Soldat continue son activité après la guerre et s'appelle maintenant : Société des Foyers de l'Union Franco-Américaine.

Cette Société a été créée grâce au concours de

l'Y. M. C. A. américaine qui lui assure pour un temps limité d'importantes subventions, mais elle doit trouver en France, dès maintenant, le complément de son budget et, plus tard, les ressources nécessaires pour se suffire à elle-même.

Le but de l'OEuvre est désormais de travailler par l'éducation des individus au progrès social et moral de la France, œuvre essentiellement intra-confessionnelle et en dehors de toute propagande politique : son programme est :

1° Maintien des Foyers du Soldat dans les pays occupés, dans les grands Centres militaires et dans les Hôpitaux militaires (Hôpital de l'Arsenal de Toulon).

2° Maintien des Foyers du Marin, pour offrir aux Marins dans les ports un asile où ils trouvent des distractions saines et des produits alimentaires à des prix avantageux.

3° Création de Foyers Civils dans les régions libérées dans les centres industriels, dans les milieux d'étudiants.

Il existe actuellement 136 Foyers du Soldat, 9 Foyers du Marin et 34 Foyers Civils.

Les premiers Foyers civils ont été créés dans les régions dévastées parce que les besoins y étaient impérieux. Dans le Nord il y en a 15, dans le Pas-de-Calais 4, dans la Somme 3, dans l'Aisne 8, dans la Marne 2, dans l'Oise, à Noyon.

Le Foyer du Civil doit être la « Maison de tous ».

Il offre des salles de réunions, de lecture, de jeux, une bonne bibliothèque, un cinéma, des représentations théâtrales données par des troupes spécialement constituées et donnant des programmes choisis.

Tous ont des accessoires de sport et beaucoup ont des terrains de jeux.

Presque tous les Foyers ont une buvette où l'alcool est remplacé par des boissons saines, quelquefois un restaurant ou un hôtel pour les pionniers de la reconstruction.

Plusieurs ont organisé des bureaux de placement, des consultations, quelques-uns ont des œuvres pour les tout petits, garderies avec jardins d'enfants.

L'idéal de chaque Foyer est d'arriver à exercer peu à

peu toutes ces activités. Pour remplir cette tâche énorme, il faut un budget en proportion. Les dépenses s'élèvent actuellement à 11 millions.

Les recettes sont :

8 millions que donnent les Y. M. C. A.

3 millions que trouvent les Foyers.

Dans quelques années les Foyers rapporteront 6 millions l'U. F. A. ne donnera que 4 millions et il faudra trouver le reste en France.

Il faudra des membres adhérents, des membres participants et des membres donateurs, mais c'est surtout par les cotisations même peu importantes mais nombreuses que l'on espère avoir les meilleurs résultats.

L'Œuvre de l'Union Franco-Américaine répondant à un besoin national doit être connue et aidée par tous.

L'Union Franco-Américaine n'a pas la prétention de pourvoir seule aux immenses besoins du pays, d'autres entreprises analogues se manifestent de toutes parts, ce sont : les Foyers Civiques, les Foyers des campagnes et les Foyers communaux.

Réunion du Conseil du 14 mars

Deux questions importantes figuraient à l'ordre du jour de cette réunion à laquelle assistaient Mlle Plicque, directrice du Lycée, présidente d'honneur de l'A., Mlles Renée Bergman, présidente, H. Hécart, Belot, Romand, Mme Delzant, Mlle S. Feist, Mme Piat, Mlles H. Burgaz, G. Kopp, Wahl et H. Weill. Mlles Milliard et Pontsevez s'étaient excusées.

1° La préparation de la fête du Lycée dont la date est définitivement *fixée au 2 juin*. Il importe non seulement d'en varier le programme, mais aussi les attractions de façon à plaire à toutes les catégories de notre public : anciennes et élèves actuelles, grandes, moyennes ou petites.

Il y aura deux séances de *Guignol* à 1 fr. la séance, à 3 h. 1/2 et à 5 h., avec programme différent pour chacune. On dansera à partir de 2 h. 1/2. Le prix d'entrée de la salle de danse sera de 1 fr. 50. En acquittant ce droit chaque danseuse recevra une insigne qui lui permettra de sortir et de rentrer librement. Nous espérons pouvoir obtenir ces insignes à titre gracieux par l'Institut de chimie appliquée. Nous comptons aussi sur la bonne volonté de nos compagnes musiciennes pour tenir le piano en se relayant.

A 4 h. 1/2 commencera le *Concert* dont le prix d'entrée sera de 3 fr.

Le programme en sera définitivement arrêté ultérieurement, mais dès maintenant nous pouvons espérer avoir le plaisir d'entendre Mme Trèves (S. Cahen), Mlles Feuillée et Ghins, des chansons par la chorale, et une comédie que veut bien organiser Mlle H. Weill.

On pourra goûter à partir de 3 h. 1/2.

Bien entendu des cartes seront envoyées à tous les membres de l'A. résidant à Paris ou dans la périphérie.

2° Au sujet de plusieurs questions intéressantes soulevées par le Comité de l'Union, les déléguées des différentes Associations parisiennes ont été conviées à solliciter l'avis de leurs compagnes.

La première, toute matérielle, est relative au *Service de placement* qui continue à fonctionner avec plein succès, 99, rue de Prony. Au cours de l'année dernière 56 jeunes filles ont été placées et 16 depuis janvier 1921.

Les frais sont réduits au minimum grâce au dévouement des secrétaires bénévoles Mmes Isch-Wahl (Jules Ferry) et Susfeld (Racine), mais il y a pourtant des frais de bureau et surtout de correspondance qui ont considérablement augmenté.

Pour y faire face l'Union demande une contribution à chacune des A. parisiennes, 50 fr. par association suffiraient.

A l'unanimité, le Conseil décide d'envoyer à l'Office de placement cette subvention qui sera prélevée sur les bénéfices de la Fête du Lycée.

D'autre part, l'A. de Fénélon a pris l'initiative d'un

projet dont la réalisation pourrait être d'une grande utilité pratique. Il s'agirait de créer une maison de repos, ou toute organisation similaire pour permettre de procurer à des anciennes élèves des Lycées de Paris, aspirantes ou filles d'anciennes élèves, des séjours de vacances ou de convalescence économiques.

L'idée est accueillie très favorablement, mais Mme la Directrice et les différents membres du Conseil pensent que les difficultés du service rendent très compliqué le fonctionnement d'une telle entreprise, et qu'on trouverait plus facilement une solution en se mettant en rapport avec des pensions de famille existant déjà dans des régions où le prix de la vie matérielle serait moins élevé qu'à Paris.

Cette question sera d'ailleurs de nouveau agitée à la prochaine assemblée générale de l'Union où Mme Delzant est déléguée par le Conseil pour représenter notre A.

Mlle Bergman nous informe que Mlle S. Karpelès, secrétaire de l'Association des Amis de l'Orient, lui propose de recevoir au Lycée Rabindranath Tagore, le célèbre poète hindou, qui consentirait à nous faire une causerie. Comme c'est lui qui nous désignera son jour, nous ne pouvons l'indiquer à l'avance dans ce bulletin et Mlle S. Karpelès se chargera d'envoyer les cartes d'invitation.

La présidente donne ensuite lecture d'une lettre de Mlle Kuss, directrice du Lycée Fénelon, adressant un pressant appel en faveur de la *Mutualité pour la prévention et le traitement de la tuberculose dans l'Enseignement secondaire public féminin*. « Les A. d'anciennes élèves, écrit-elle, s'intéresseront sans aucun doute à une œuvre fondée pour venir en aide à leurs anciens professeurs ou anciennes compagnes... Nous comptons sur vous, Mme la Présidente, pour obtenir soit par une propagande verbale, soit par lettres, l'adhésion collective de votre Association, et, en outre, des adhésions individuelles. »

A l'unanimité, le Conseil décide d'adhérer à cette mutualité. La cotisation à verser sera également prélevée sur le produit de la Fête de Charité. Sur le même fonds... à venir, un don sera fait à l'œuvre des Foyers Franco-Américains, sur lesquels Mme Drevet a fait une confé-

rence à l'issue de l'Assemblée générale, et une somme de 150 fr. environ sera consacrée à la demande de Mlle H. Hécart à l'installation, dans notre salle de réunion, d'un appareil à projections.

Réunion du 26 février

Le dernier samedi de février les anciennes élèves se sont réunies au Lycée; elles ont eu la joie d'y retrouver plusieurs de leurs professeurs et elles les remercient vivement de leur attachement à l'Association. De jeunes et nombreuses aspirantes étaient aussi venues se joindre à leurs aînées et essayer de prendre contact avec elles. Nous espérons qu'elles continueront à venir fidèlement et à sympathiser avec les « anciennes ».

Le programme de la réunion comportait de la déclama-tion et de la musique. Mlle Hélène Weil exprima avec beaucoup d'émotion et de finesse « Le Faucheur bas-que » de Rostand et « Les Prunes » de Daudet.

Mme Ebersolt et Mlle Germaine Belot jouèrent une délicieuse fantaisie de Schumann pour violon et piano et une romance de Fauré exécutées avec tant de maestria et de sentiment qu'elles parvinrent à faire oublier l'insuffisance du piano.

Après une tasse de thé offerte par d'anciennes élève qui assument avec la meilleure grâce les fonctions de maîtresse de maison, on dansa avec entrain les danses d'au-trefois aussi bien que les nouvelles. La réunion se pro-longea assez tard et l'on se promit joyeusement de recom-mencer le dernier samedi d'avril.

Décoration

Notre compagne Berthe Milliard, membre du Conseil de l'A., vient de recevoir la Croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Elle a été décorée en qualité de directrice-fondatrice des infirmières-visiteuses. Mais nous savons quelle inlassable activité elle a consacrée aux œuvres d'assistance et de solidarité féminines, combien elle s'est montrée fraternellement secourable pour ses compagnes chaque fois que l'occasion s'en est présentée, enfin à quelle noble tâche elle donne actuellement une grande partie de son temps.

C'est donc de tout cœur que nous nous réjouissons d'une distinction si justifiée.

Mariages

Mme Armagnat, professeur au Lycée Molière, membre d'honneur de l'A., nous fait part du mariage de sa fille, Mlle Simone Armagnat, ancienne élève du Lycée, avec M. Gustave Pillet, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre, et de celui de son fils, M. Pierre Armagnat, ancien élève de l'Ecole Polytechnique, croix de guerre, avec Mlle Raymonde Pertuis.

On nous annonce également le mariage de :

Mlle Marthe Bernard avec M. André Bartoli (Croix de guerre).

Mlle Louise Morin avec M. Henri Roussel.

Mlle Marie Morin avec M. Paul Roussel.

Mme Faleo (Emilie Seligmann) avec M. André Lévy.

Mlle Marguerite Boudret, ingénieur chimiste diplômée, avec M. André Vigogne, ingénieur chimiste.

Mlle Marcelle Rouffilange avec M. Kef Ray (Croix de guerre).

Nous prions Mme Armagnat ainsi que nos compagnes d'agréer nos félicitations les plus sincères et nous envoyons tous nos vœux de bonheur à ces jeunes ménages.

Naissances

On nous annonce la naissance de :

Guy, fils de M. et Mme Flavien-Chamard, ancien professeur d'anglais au lycée.

Marc, fils de M. et Mme Favre, ancien professeur au lycée.

Claude, fils de M. et Mme Bernard (Suzanne Imbert).

Françoise, fille de M. et Mme Jean Maroni (Marcelle Nathan).

Colette Dumas, petite-fille de M. et Mme Raymond (Eugénie Peytral).

Hélène, fille de M. et Mme Bargeaud (Germaine Sarrut).

Claude-Maurice, fils de M. et Mme Emile Bernard (Suzanne Leubau).

Jacqueline, fille de M. et Mme Jean Guyon (Suzanne Fraudin).

Toutes nos félicitations à nos anciens professeurs et à nos compagnes.

Décès

Nous avons appris avec une douloureuse émotion la mort d'une de nos anciennes compagnes, Mme Jules Scheurer (Elisabeth Koenig), décédée à Colmar à l'âge de 29 ans après une courte et pénible maladie et laissant quatre jeunes enfants.

Nous nous associons au deuil de sa famille si cruellement éprouvée.

*
*
*

On nous annonce le décès de :

Mme Georges Beautier, mère de Mlles Georgette et M.-L. Beautier.

M. Alfred Schmid, ingénieur-constructeur, chevalier de la Légion d'honneur, beau-père de Mme André Schmid (Suzanne Sers).

M. Paul Chrétien, père de Mme Coqueugniot (Jeanne Chrétien).

Mme Pontsevrez, mère de Mlles Paule et Hélène Pontsevrez, et de Mme Martineau (Sabine Pontsevrez).

Mme Hippolyte Marret, grand'tante de Mlles Germaine et Madeleine Marret.

M. Berecki, grand-père de Mlles Geneviève, Lise et Simone Rousseau.

Mme veuve Giraud, grand'mère de Mlle Andrée Valério.

Nous envoyons à nos compagnes douloureusement éprouvées l'expression de notre profonde sympathie.

Assemblée générale de l'Union

Les déléguées des A. qui font partie de l'Union se sont réunies en Assemblée générale à la Maison des Lycéennes, à la fin des vacances de Pâques, le dimanche 3 avril, réunion nombreuse d'ailleurs, car actuellement 47 A. de Lycées, sur les 54 qui existent en France, et 32 A. de collèges ont adhéré à l'Union dont les A. parisiennes font partie.

La Présidente, Mlle Desprez, commence son rapport annuel en souhaitant la bienvenue aux nouvelles venues dans notre groupement : les A. de Fénelon (Paris), Oran, Louhans, Rochéfort, Brest, Aurillac, Angoulême, et Fénelon (Lille).

Elle annonce que, dans une touchante pensée de solidarité, l'A. de Victor-Hugo a fait à l'oeuvre des Lycéennes un don de 100 fr. en souvenir d'une compagne décédée, Léone Barde, qui sera inscrite au nombre des membres donateurs de l'Union.

L'office de placement continue son utile action d'entraide féminine et a procuré, au cours de l'année qui vient de s'écouler, 6 situations de secrétaires, 7 de sténo-dactylographes, 12 de professeurs, 23 d'institutrices, 2 de gouvernantes, 1 de lectrice, 3 de promeneuses, 1 de directrice de service, 1 d'employée de bureau, 1 de sous-économe. Depuis janvier 1921, 16 personnes déjà ont été placées (6 institutrices, 1 employée de commerce, 1 maîtresse d'internat, 2 secrétaires, 3 professeurs, 3 sténo-dactylographes).

La Maison des Lycéennes, dont les anciens bâtiments sont maintenant complètement restaurés, a été constam-

ment au complet abritant 5 étudiantes en lettres, 4 en sciences, 1 en médecine, 2 en pharmacie, 1 en anglais, 3 en dessin, 10 à l'École technique de commerce, 7 à l'École des Hautes Etudes Commerciales, 6 élèves de Fénélon, au total 40.

Après le départ de Mme Esminger, le Comité a eu la bonne fortune de rencontrer dans la personne de Mme Mas une nouvelle directrice dévouée, douée d'une activité méthodique et très entendue aux questions ménagères, qualité particulièrement appréciable dans les temps actuels.

Pour la première fois depuis les années de guerre, la Maison des Lycéennes s'est ouverte le 12 février dernier pour une réception intime à laquelle avaient été conviés frères et cousins des jeunes pensionnaires. Le grand réfectoire si clair et si gai, décoré de guirlandes de glycines, avait été pour la circonstance transformé en salle de danse, et Mme Mas, en aimable maîtresse de maison, s'était multipliée pour accueillir ses hôtes. On espère que cette bonne journée aura des lendemains.

Moralement et matériellement l'Union a lieu d'être satisfaite du résultat de l'effort accompli. Elle compte maintenant 17 ans d'existence, rappelle Mlle Desprez, en félicitant de sa récente décoration notre compagne, Berthe Milliard, qui fut sa première collaboratrice et partagea avec elle tous les soucis des débuts et des pénibles années de guerre.

Les difficultés n'ont d'ailleurs pas encore complètement disparu. Le budget de la Maison des Lycéennes a présenté cette année un déficit qui a été comblé avec le reliquat de la Tombola et un don américain. Mais dans le projet de budget de l'année prochaine il y a un relèvement prévu pour les prix de pension qui varieront pour les mois d'hiver, chauffage compris, de 175 à 265 fr. par mois. Ce relèvement est d'ailleurs strictement calculé pour permettre de joindre les deux bouts, il faut d'ailleurs se rappeler que la Maison des Lycéennes a été créée dans un but de solidarité mais non de bienfaisance.

Le projet de budget ayant été accepté à l'unanimité, la déléguée de Douai demande si l'Union pourrait venir en

aide à son Association qui est très pauvre et qui voudrait bien qu'on l'aide à reconstituer sa bibliothèque détruite. Mlle Desprez répond qu'on s'en occupera au prochain Comité.

La Présidente de l'A. de Fénelon demande alors la parole. « L'A. de Fénelon, dit-elle, a envisagé la création d'une maison de repos pour élèves du Lycée ou enfants de Lycéennes, et a pensé ensuite à étendre cette œuvre entre toutes les A. de Paris. On avait songé à trouver un établissement au bord de la mer. Mais ce qui paraîtrait le plus pratique et le moins onéreux serait d'obtenir l'hospitalité pendant les vacances dans des Lycées de province. »

Mlle Desprez fait observer que la chose serait assez compliquée dans un Lycée, pouvant soulever des difficultés administratives, mais pourrait être réalisable dans un internat. Mlle B. Milliard dit qu'il y a déjà un précédent, l'internat du Lycée de St-Germain-en-Laye et celui de Reims ayant échangé des pensionnaires pendant les vacances de Pâques.

On pourrait s'adresser, pour avoir des renseignements, aux présidentes d'A. de province. Pour cela, il faudrait créer un groupement entre les déléguées des A. parisiennes.

Mme Roubinowitch, directrice honoraire de Lamartine, leur offre de se réunir chez elle le 15 avril. Elles auront jusque-là loisir de tenter quelques démarches et d'obtenir des réponses.

Mais comme première réalisation de ce projet elle propose, pendant les vacances de Pentecôte, de mettre à la disposition d'une vingtaine d'anciennes élèves de Lycées de Paris ou d'aspirantes sa propriété de St-Leu-Taverny qui est installée pour recevoir en été les colonies de vacances d'orphelins de guerre de Lamartine. Une femme de ménage serait assurée pour les gros ouvrages. Les jeunes filles auraient à s'occuper elles-mêmes de leur cuisine. Mais il faudrait qu'une aînée ayant au moins 25 ans voulût bien accepter la responsabilité de la direction temporaire.

Mme Roubinowitch demande aussi qu'on l'aide à trouver, pour la remplacer éventuellement dans la direction

des colonies de vacances de St-Leu-Taverny pendant les mois d'août et de septembre, une personne offrant toutes garanties de sécurité. Une rétribution mensuelle de 200 à 250 fr. serait offerte.

Pour des renseignements plus complets aussi bien que pour ce qui concerne les vacances de Pentecôte, il n'y aurait qu'à lui écrire 3, *rue de Medicis*.

La réunion est terminée, mais le comité de l'Union retient les délégués pour le goûter qui leur a été très aimablement préparé. On s'attarde à causer ; on échange des idées, des projets dans un rapprochement qui resserre nos liens communs.

* * *

Comme suite au projet de groupement des A. parisiennes, les déléguées qui se sont réunies le 15 avril chez Mme Roubinowitch se sont communiqué d'intéressantes réponses relatives à la possibilité d'organiser des vacances économiques pour les anciennes élèves de lycée, les élèves actuelles ou les filles d'anciennes élèves.

Le collège de Louhans (300 m. d'altitude, centre de belles excursions) accepterait pour septembre seulement, à raison de 8 fr. par jour un groupe de 20 pensionnaires. Les promenades auraient lieu sous la direction de la directrice ; on pourrait recevoir des enfants assez jeunes (une douzaine d'années). Il n'y aurait qu'à procurer une cuisinière.

A Saumur, où se trouve un internat avec chambres on recevrait aussi des pensionnaires pendant l'été. Mlle Petou, professeur au Lycée d'Angers, accepterait de servir de guide d'excursions.

A Quimper, il y a un internat avec chambres qu'on serait disposé à mettre à notre disposition. La concierge ferait la cuisine au besoin. Le centre d'excursions est intéressant, mais cet arrangement qui laisserait une grande indépendance aux pensionnaires et les forcerait à s'occuper d'une partie des soins du ménage ne conviendrait qu'à des anciennes élèves.

Bibliothèque et Catalogue des livres étrangers

Nous devons à l'obligeance de Mlle Mariane Weil la liste des livres étrangers que nous possédons, liste qui complète le catalogue qu'elle a bien voulu dresser et qui a été publié dans le dernier bulletin.

Elle a été aidée dans son travail de classification par Mlle Solange Cassegrain que nous remercions d'avoir aimablement fait don à notre bibliothèque de « Kœnigsmark », de P. Benoit.

Voilà un louable exemple à suivre !

Depuis la rentrée de Pâques, Mlle Albert-Petit et Mlle Schlessler, trop occupées pour continuer leurs fonctions de bibliothécaires, sont remplacées par *Mlles Georgette Guichard, mardi de 2 h. à 4 h. ; Adrienne Polack, samedi, de 4 h. à 6 h.*

C'est toujours à la *salle de l'imprimerie Braille* qu'il faut s'adresser.

Catalogue des livres étrangers de la Bibliothèque de l'Association des Anciennes élèves

LIVRES ANGLAIS

LOUISA ALCOTT	An old fashioned girl.	JÉRÔME K. JÉRÔME	Three men in a boat.
WILLIAM BARRY	Newman.	ROSKIN	Unto this last.
MARY CHOLMONDE- LEY	Prisoner.	RUDYARD KIPLING	The Kipling Reader.
COLERIDGE	Poetical works.	WILLIAM SHAK- SPEARE	As you like it, King Lear.
CRAEB	Poems.	—	—
JOHN GALSWORTHY	The Island Pharisees.	SHAW	Candida.
WILLIAM GOURLAY	An unconventional novel : Oinosville.	STEVENSON	The letters of Robert Louis, 2 vol.
SARAH GRAND	The heavenly twins.	SWIFT	The battle of the books.
THOMAS HARDY	Tess of the d'Urber villes.	MARGARET L. WOODS	Esther Nanhomrigh, 2 vol.
HAWTHORNE	The scarlet letter.	A WORKING MAN	Reminiscences of a stone mason.
LAFCADIO HEARN	Glimpses of unfamiliar Japars, 2 vol.	X.....	Elizabeth and her german garden.
JOHN O. HOBBS	Robert Orange.		
COL. R. G. INGER- SOLL	The liberty of man, woman and child.		

LIVRES ALLEMANDS

<p>514 8 954 296</p>	<p>O. VON BISMARCK Gedanken und Erin- nerungen.</p> <p>BjörnSTIERNE BjörnSON — Kleine Erzählungen. — Der Brautmarsch. — Ein fröhlicher Bursch. — Arne. — Synnöne Solbaken. — Ein Fallissement. DUDEN — Orthographisches Wörterverzeichnis.</p> <p>OTTO ERNST Von geruhigen Leben. GUSTAV FRENSSSEN Hilligenlei. GEORG EBERS Eine ägyptische Kö- nigstochter. GRIMM Kinder und Hausmär- chen. G. HAUPTMANN Die versunkene Glocke. HEIMBURG Aus dem Leben mei- ner alten Freundin. HOFFMANN Klein zaches genannt Zinober. G. KELLER Züricher Novellen. ALEX. KIELLAND Neue Novellen. — Die Rose von Tistelü.</p>	<p>ALEX. KIELLAND Fortuna. WALWIDA VON MEYSENBUG ¹⁹ Memoren einer Idea- listen. ^{3 m} SCHAUBLIN ²¹ Lieder für Jung und Alt. P. ROSEGGER ²⁶ Die Ehestands pre- digt. SCHILLER ²² Wallenstein, Die Jungfrau von Orléans. C. VON SCHMID ²³ Ausgewählte Schrif- ten. ^{Am erlesen} TH. STORM ²⁴ Immensee. H. SUDERMANN ²⁵ Pole Poppenspäler. L. WERPZEN ²⁶ Es lebe das Leben. Johannes. Der Froschmäuse- krieg. WERNER ²⁷ Am altar. O. BISCHOFF Die Jugendbühne. O. STEINER Mädchen Bühne. X.... Briefe die ihn nicht erreichen. A. MESNARD Littérature allemande.</p>
----------------------------------	--	--

LITTÉRATURE GRECQUE ET LATINE

TACITE	Extraits	ESCHYLE, SOPHOCLE, EURIPIDE	Choix
--------	----------	--------------------------------	-------

D'autre part, Mlle M. Weill a relevé la liste des livres manquants dans la bibliothèque. Nous serions reconnaissantes à celles de nos sociétaires qui les ont en lecture depuis si longtemps de bien vouloir nous les rapporter.

LIVRES MANQUANTS

LIVRES	EMPRUNTÉS LE
La femme au 18 ^e s., GONCOURT	17 juin 1914
Jusserand, BALZAC.....	4 mars 1914
De San Francisco au Canada, HURET.....	17 juin 1914
Le livre de la Jungle, KIPLING.....	17 juin 1914
Portraits d'auteurs, LICHTENBERGER.....	17 juin 1914
L'Italie mystique, GEBHART.....	22 juin 1912
Le chariot d'or, SAMAIN.....	25 juin 1913
La rebelle, TINAYRE.....	20 mai 1914
Mon oncle et mon curé.....	8 juillet 1914
Mariages Parisiens, ABOUT.....	8 juillet 1914
Amour et mariage, DUGARD.....	20 mai 1914
Les dames au palais, C. YVER.....	20 mai 1914
La neige sur les pas, H. BORDEAUX.....	20 mai 1914
Les Oberlé, R. BAZIN.....	17 juin 1914
Mon frère Yves, P. LOTI.....	17 juin 1914
Mélodies de SCHUBERT et SCHUMANN.....	17 juin 1914
Etudes anglaises.....	16 janvier 1914
Portraits de femmes, STE-BEUVE.....	21 janvier 1913
Souvenir maison des morts, DOSTOÏEVSKY.....	21 janvier 1913
Jardin de l'Infante, SAMAIN.....	11 janvier 1920
Vie des abeilles, MAEYERLINCK.....	9 janvier 1910
Mon Journal, MICHELET.....	23 janvier 1913

Mœurs des insectes, FABRE.....	2 juillet 1919
Souvenirs, TOLSTOÏ.....	20 février 1920
Anna Karénine.....	<i>id.</i>
Les portraits de l'enfant, MOREAU-VAUTHIER.....	17 novembre 1917
Le miroir de la vie.....	<i>id.</i>
Le métier de roi, C. YVER.....	27 décembre 1919
Terres maudites, V. THANÉY.....	24 novembre 1914
Camille Grison.....	17 juin 1914
Vie d'une rose, SCHUMANN.....	17 juin 1914
Tristan et Yseult.....	<i>id.</i>
Pelléas et Mélisande.....	4 ^{re} mai 1913
M. des Lourdines.....	1 ^{er} mai 1913
Le livre de la Jungle.....	19 juillet 1912
Guerre et Paix.....	14 octobre 1912
Education sentimentale, FLAUBERT.....	12 mai 1911
Les désenchantées, P. LOTI.....	17 janvier 1920
Théâtre de Maeterlinck.....	11 janvier 1920



2. Société de Bienfaisance

L'Arbre de Noël

C'est un peu de l'histoire ancienne de parler de Noël, pourtant le père Noël est venu, comme tous les ans, en décembre dernier, visiter nos petits au Lycée.

A trois heures les enfants sont arrivés, impatients, comme toujours, d'aller jouer. Le temps nous a permis, à leur grande joie, de les lâcher dans la cour, et les parties de cache-cache, courses, rondes allèrent leur train jusqu'à 4 heures, moment du goûter. C'est assurément une des phases les plus importantes de la journée : l'appétit fait très rarement défaut et personne ne dédaigne la tasse de chocolat, la tartine et les gâteaux secs.

La faim une fois calmée, tout le monde se dirigea vers le préau où l'arbre tendait, pour accueillir ce petit monde, ses branches chargées de lumières et de jouets. La distribution commença, entremêlée de chants : vieux noëls, mon beau sapin, exécutés par les élèves de 6^{me} et quelques anciennes. Puis le père Noël vint faire un beau discours et vider sa hotte dans toutes les petites mains ouvertes. Quand il eut tout donné, chacun s'en alla content, souhaitant d'être déjà au Noël prochain.

Nos Familles

Leurs nouvelles ne sont, hélas, pas toujours aussi bonnes que nous le souhaiterions et beaucoup ont un pressant besoin d'aide.

Nous allons essayer de faire entrer gratuitement à Bligny Carmen S... qui ne se remet pas des suites de son accident.

Le bilan des S..., réfugiés de Tourcoing, est lamentable, à cause du chômage. La famille se compose du père, ouvrier menuisier spécialisé dans la carrosserie ; de 3 filles dont l'aînée a 12 ans et la plus jeune 4 ; enfin de la mère qui est très vaillante ; elle faisait des ménages et des lessives dont elle a dû abandonner une partie parce qu'une phlébite, dont elle se relève, l'a laissée assez faible. Le secours qu'ils touchent est de 50 fr. par semaine, ce qui n'est pas assez pour 5 personnes. En 5 mois le père a trouvé 15 jours de travail. Nous avons envoyé 50 fr. et 25 fr. de provisions. Nous redonnerons des provisions si la situation ne s'améliore pas.

Il nous faut aider aussi une famille de très braves gens, les G... Le père, tuberculeux au dernier degré, meurt très lentement et contamine toute sa famille. Fernand et Georges, deux des enfants, font leur apprentissage de mécaniciens. Pour qu'ils puissent continuer il leur faudrait pendant 6 mois ou un an 50 fr. par mois. Il n'y a pas à hésiter, seulement nous verrons si le « Logis ouvrier » peut donner 20 fr. si nous en donnons 30. S'il ne le peut, nous donnerons la somme entière.

Les B... sont également très intéressants. Mme B... est veuve, mais non veuve de guerre, bien que son mari soit mort depuis l'armistice des suites de maladie contractée pendant la guerre. L'aîné des 4 enfants, Léon, a 13 ans 1/2 et se trouve soutien de famille. Le plus jeune, 3 ans, a été conduit cet été à Quarré (Yonne). Il y est encore et y reste. C'est ce qu'on peut souhaiter

de mieux. Les 2 autres vont à l'école. Léon était en apprentissage chez un serrurier, mais ne gagnait que 1 fr. 25 par jour. Il est alors entré à la Ligue française, 137, boulevard Saint-Germain, où il a 180 fr. par mois ; de plus, le dimanche, il aide un restaurateur de l'avenue de Versailles qui lui donne 5 fr. et le déjeuner. Seulement il voudrait reprendre son métier d'électricien et il faut l'y aider.

Le petit L... nous inquiète. Il était à la campagne et allait à l'école. Mais on ne peut plus l'y garder parce qu'il a des crises d'épilepsie. Il a 12 ans. Peut-être, en le faisant soigner tout de suite, parviendrait-on à le guérir ? Mais où le faire traiter ? Que celles qui sauraient un renseignement utile nous le communiquent.

Toutes se souviennent de l'intéressante famille Lefèvre. Après l'armistice Louis avait repris son travail à Aubusson et son frère Charles était entré aussi à la tapisserie. Marie continuait à préparer son brevet élémentaire. Sidonie, qui a 19 ans, restait avec sa mère, l'aidait au ménage et à cultiver leur coin de terre. Malheureusement la tapisserie est très mal payée et la famille ne pouvait plus joindre les deux bouts. Louis avait alors eu l'idée de se lancer dans l'élevage des lapins. Il nous demandait notre avis. Nous l'en avons dissuadé parce que cet élevage est trop aléatoire et demande une trop grosse mise de fonds. En même temps il nous écrivait ceci : « ... Lorsque nous sommes entrés en Alsace j'ai été loger chez de braves Alsaciens, une bonne famille, bien française, dont tous les membres ont servi dans notre armée et dont le grand-père, pour avoir crié son grand amour pour la patrie perdue en 1870, est mort un peu avant l'armistice après trois années d'un odieux emprisonnement, à l'âge de 79 ans. Je suis donc resté chez eux assez longtemps, souvent je les ai revus, sur leurs invitations j'y suis allé passer quelques convalescences chez eux et j'ai pu apprécier leurs qualités de cœur ; tout d'abord il faut que je vous dise que cette famille qui a été si bonne pour moi se compose du vieux papa, de la maman et de deux enfants, une fille de 20 ans et un garçon qui a également servi en France. Maintenant vous devinez pourquoi je veux vous parler de moi : cette

jeune fille m'a plu et je lui ai plu..... Nous nous ferons un plaisir de vous envoyer notre photographie, en attendant je vous prie d'accepter la photographie de ma fiancée qu'elle-même vient de me donner pour vous. » Les futurs beaux-parents sont de très braves gens qui viennent d'offrir à toute la famille Lefèvre de venir habiter avec eux à Rimbach, petit village de Haute-Alsace, situé à 4 km. de Guebwiller. Tout le monde est très content et l'installation se fait peu à peu. Voici d'autres fragments de lettre : « ... Pour mon mariage je ne peux malheureusement pas vous dire exactement quand il se fera, car mes chéries manquent de tout pour être convenablement habillées ce jour-là, et pour moi il me faudra au moins 800 fr. pour acheter la robe de ma petite Eugénie, m'habiller et payer les alliances, sans compter les petits faux-frais ; malgré ça je veux garder l'espoir que ça sera pour la fin juillet (si toutefois il m'est permis de réaliser cette somme d'économie ; sinon ma chère petite fiancée et moi-même en serions bien malheureux). »

Nous sommes heureuses de pouvoir annoncer que les fiancés n'attendront pas trop longtemps pour se marier : M. et Mme Stein enverront la robe de mariée ; d'autre part Mme Romand vient de donner à la Société de Bienfaisance, en souvenir de son fils tué, une somme de 1.000 fr. qui a été attribuée à cette intéressante famille. Cela leur permettra d'entrer plus facilement en ménage. Souhaitons-leur bonne chance.

Nous avons eu plusieurs mariages parmi nos jeunes filles ou jeunes gens : Rose Dulac (Mme Laudou) ; Jeanne Rabec (Mme Botrel) ; Marcel Dulac. Tous trois se sont mariés en 1920. Le jeune ménage Laudou a un très beau petit garçon nommé Pierre et Mme Botrel est sans doute maman à l'heure actuelle. D'autres mariages s'annoncent : plusieurs de nos grandes du Cercle se hâtent de finir leur trousseau pour qu'il soit prêt en avril.

Bien que, en principe, notre Association ne s'occupe que de la jeunesse, nous ne pouvons rester insensibles à quelques cas particulièrement douloureux parmi les vieillards.

Mlle Dugard nous a parlé d'une dame de 60 ans, veuve

et ruinée du fait de la guerre ; elle était professeur de piano. Malade, elle ne peut plus donner de leçons et ne possède absolument rien ; elle ne peut plus payer sa pension de famille. Cette dame accepterait n'importe quelle situation : dame de compagnie, garder des enfants. Nous lui avons fait remettre 100 francs.

Mlle Scott nous a aussi entretenues d'une autre misère. Une dame de 62 ans était soutenue par son fils unique qui, avant la guerre, était employé au service de cartographie du ministère de la guerre. Mais depuis plusieurs années il est à Sainte-Anne et sa mère n'a plus aucune ressource. Elle habite une pension de famille avenue de Versailles où elle paye 22 fr. 50 par semaine pour la chambre seulement puisqu'elle est nourrie par une nièce. Elle aussi cherche une situation de dame de compagnie ou de garde d'enfants. C'est une personne très recommandable. Adressez les renseignements pouvant lui être utiles chez Mme Carlier, 18, boulevard Exelmans. Peut-être la conférence de St-Vincent de Paul pourra-t-elle faire quelque chose pour elle ; en attendant nous lui avons envoyé 50 francs.

On nous signale le cas d'une malheureuse femme de 74 ans, qui, après avoir perdu 9 enfants, reste seule et sans ressource aucune.

On nous a parlé également d'un artiste pianiste de 40 à 50 ans qui, pris de rhumatismes, ne peut plus jouer. Il passe ses journées au lit. Son espoir était de vendre des cachemires et des châles ; pourra-t-il le réaliser ? D'autre part, il est trop jeune pour entrer dans une maison de retraite. Les conditions de la vie actuelle rendent de telles situations particulièrement poignantes.

Que tout le monde nous aide, dans la plus large mesure possible, à soulager toutes ces misères.

Cercle amical (janvier-février-mars)

Notre tombola annuelle inaugura la nouvelle année et fut tirée en janvier, devant cinquante de nos jeunes invitées.

La partie musicale de cette réunion a été très brillante grâce à Mlle Erard qui fit chanter à deux voix l'hymne à la nuit de Rameau et joua une fantaisie de Chopin et à Mlle Yvonne Burgaz qui joua aussi du Chopin. Puis valse, polka, voire même un lancier et une farandole, eurent grand succès auprès de notre jeune public.

Plusieurs mères de familles nombreuses dont les filles font partie du cercle ont été publiquement récompensées au Trocadéro par le ministre de l'Hygiène. Nous nous en réjouissons vivement.

Plusieurs de nos jeunes filles nous ont parlé du chômage, de la prochaine baisse des salaires. En général, on tient à elles et on les garde, mais en leur faisant faire des besognes qui ne sont pas de leur ressort, en attendant que reprenne le travail qui concerne leur spécialité.

Le grand charme de la réunion de février fut une causerie pleine d'humour, de gaieté, de pénétrante poésie par Mlle Morand sur son pays la Provence. Elle s'est raillée avec une bienveillante ironie des défauts du pays, du fatigant mistral, mais a fait revivre le soleil, les chatoyants feuillages, les grouillants quais de Marseille, les luxuriants caps Martin et Ferrat, etc. Des projections lumineuses manœuvrées par Mme Fiquet illustraient ce délicieux voyage en chambre, ainsi qu'une collection de « santons », petits personnages de terre peints en costumes du pays, et qui firent la joie de tous les âges. On repensait aux voyages qu'on avait faits. L'une évoquait Lyon, l'autre les « Lettres de mon moulin ». Enfin c'était vraiment le centre de conversations et d'idées que nous voudrions que fût toujours notre causerie mensuelle.

En mars, ce fut Mlle Stoude que nos jeunes filles eurent le plaisir d'entendre. Elle leur dit d'abord avec quelle émotion elle reprenait pour la première fois la parole dans le Lycée, et dans cette même salle où elle avait fait ses adieux. C'est un effort qu'elle a fait en faveur de notre cher cercle dont elle a vu la naissance. Etant vice-présidente des fouilles d'Alésia elle connaît à fond la région de Semur. Après un résumé clair de l'histoire de Vercingétorix, elle a décrit le résultat des fouilles d'une façon accessible aux plus jeunes en même temps que

nouvelle pour les plus instruites. C'étaient des renseignements de première main, avec à l'appui des cartes représentant les plus belles pièces du musée. Puis on a causé à bâtons rompus de la Bourgogne, de Semur, dont plus d'une avait entendu parler, et ainsi des coins de France s'animent chaque fois dans l'imagination de nos jeunes Parisiennes.

La partie musicale a été charmante avec deux canzonettes italiennes du xvii^e siècle chantées par Madeleine Romand accompagnée de Lucile Lévy. Cette fois, il y a eu de la poésie aussi, grâce à Renée Parize, qui a dit l'émouvant « Petit Turco », de Déroulède.

Mlle Maury a exposé des projets séduisants : le cercle donnera en mai une séance où chaque membre pourra amener une personne de sa famille. Aussi a-t-on répété les chœurs avec application, et on fera, pour illustrer la chanson de sainte Geneviève, trois tableaux vivants auxquels prendront part beaucoup de nos jeunes amies. Nous espérons donner une gentille fête familiale, artistique, mais sans prétention.

— ■ —

3. Informations et œuvres sociales

Mutualité pour la prévention et le traitement de la Tuberculose dans l'Enseignement secondaire public féminin.

A la dernière réunion du Conseil il a été question de l'appel adressé par Mlle Kuss, directrice du Lycée Fénélon :

Une Mutualité pour la prévention et le traitement de la tuberculose dans l'Enseignement secondaire public féminin vient d'être fondée. Cette œuvre n'est pas seulement destinée à aider les professeurs de l'Enseignement féminin : c'est, au premier chef, une œuvre de préservation

sociale. Il s'agit, en effet, non seulement de guérir les professeurs menacés ou atteints de tuberculose, mais de prévenir la propagation du mal.

Pour cela, on se propose d'admettre les sociétaires à des consultations médicales organisées spécialement pour elles ; de leur faire obtenir des réductions de prix chez divers pharmaciens ; de les aider pécuniairement, soit à se procurer les soins nécessaires, soit à prolonger, pendant une durée suffisante, le congé de maladie qui leur aurait été accordé.

En outre, toute Sociétaire pourra faire bénéficier d'une partie de ces avantages, à titre de membres adhérents, certaines personnes de sa famille cohabitant avec elle.

Nous faisons appel à votre générosité pour nous aider à supporter les charges qui vont, de ce chef, nous être imposées. Nous espérons que vous voudrez bien considérer l'importance de l'œuvre en nous donnant votre adhésion et en faisant connaître la Mutualité autour de vous.

Mlle Kuss ajoute que rien ne peut être fait sans le concours de comités locaux et espère que nous voudrions bien lui apporter notre aide pour leur organisation.

Les cotisations et dons devront être adressés à Mme Ablo, professeur au Lycée J. Ferry, 17, rue de Berne, trésorière.

APPEL

de l'Association française des amis de l'Orient

Siège Social : MUSÉE GUIMET, Place d'Iéna -- PARIS (XVI^e)

Nous avons le plaisir de vous faire connaître que l'« Association Française des Amis de l'Orient » a pu recueillir pour la bibliothèque Française du *Collège de Santiniketan (Bengale)* des dons en nature s'élevant à plus de 350 volumes (classiques, livres d'art et de littérature, ouvrages didactiques, etc.)

L'A. F. A. O. espère que ses membres voudront bien lui apporter une aide non moins généreuse pour contribuer à l'enrichissement de la bibliothèque du *Cercle Français de Bangkok*, fondée par nos amis et sociétaires, entre autres MM. Georges Cédès, Conservateur de la Bibliothèque Nationale de Bangkok, et René Pradère-Niquet, Conseiller-Légiste du gouvernement Siamois.

Grâce à votre bienveillant concours l'Association compte réaliser un de ses buts principaux, qui est de travailler à la diffusion de la pensée française en Orient.

Les dons peuvent être envoyés au Musée Guimet, aux soins de l'Association française des Amis de l'Orient, qui en assurera l'expédition après en avoir indiqué sur chaque volume le nom du donateur.

Espérant que vous voudrez bien collaborer à cette œuvre d'un grand intérêt patriotique, nous vous prions d'agréer nos remerciements et nos salutations empressées.

Le Secrétariat,
Secrétaire Général.

Les Petits filleuls

Mademoiselle, écrit-on à notre présidente, nous espérons que vous voudrez bien parler à l'A. des anciennes Elèves du Lycée Molière de l'OEuvre des *Petits filleuls* qui a pour but *d'enrayer la mortalité infantile et d'imiter pour les tout petits ce qu'ont fait pour les combattants les marraines de soldats.*

Nous demanderons à celles que le sort a favorisées de bien vouloir s'occuper d'un bébé, qu'un système d'enquêtes nous permettra de leur choisir parmi les plus intéressants (sans aucune préoccupation confessionnelle).

Nous les prions de bien vouloir veiller à sa santé et, plus particulièrement, d'aider à sa nourriture jusqu'à l'âge de deux ans. Quand la mère nourrira, le secours de nourriture ira à la mère.

En voyant l'enfant et la mère de près, la marraine donnera à cette dernière quelques conseils d'hygiène qui pourront lui être salutaires. Par le seul fait de sa visite, elle procurera à la mère, en même temps qu'un soulagement matériel, un appui moral.

Lorsque le manque de temps ou d'autres causes l'empêcheront d'aller elle-même chez son petit filleul, elle pourra s'adresser à l'œuvre comme intermédiaire. En ce cas, l'œuvre recevra les dons, les transformera en nature ; des dames enquêteuses iront voir les enfants et donneront de leurs nouvelles aux marraines empêchées.

L'œuvre désire surtout que la mère ne se sépare pas de son enfant. Ce serait aller tout à fait à l'encontre de ce que nous désirons le plus que de placer l'enfant au dehors, à moins de cas tout à fait spéciaux.

La seule condition faite aux mères pour que leur enfant ait une marraine, c'est de l'amener régulièrement à une consultation de nourrissons pour le faire visiter et peser.

La marraine voudra bien veiller à ce que la mère se conforme à cette obligation ; elle voudra bien aussi nous envoyer tous les trois mois des nouvelles de son petit filleul.

Nous venons d'inscrire notre 300^e petit client et avons eu la chance de voir s'abaisser de façon considérable la proportion de mortalité chez les enfants que nous suivons.

Plusieurs lycées de Paris, celui de Victor-Dury et celui de Lamartine, ont adopté depuis l'année dernière des « petits filleuls » et l'A. des anciennes Elèves de Besançon vient de créer une filiale de l'œuvre.

Quelle bonne chance si nous pouvions compter aussi sur la collaboration de l'A. du Lycée Molière.

S'adresser les mardi et vendredi de 9 h. 1/2 à 11 h. 1/2, 15, rue de la Bûcherie, Paris, V^e.

Appel en faveur des petits enfants malades

N'y aurait-il pas, parmi nos anciennes compagnes ou leurs amies, une personne qui pourrait donner deux heures une ou deux fois par semaine pour apprendre à lire aux petits enfants malades ? (Non contagieux).

S'adresser à Mlle J. Vidal, 3, avenue Mozart, pour tous renseignements concernant cette occupation bien féminine.



Le Gérant : A. COUESLANT.